



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 134

Loi n° 4 sur les crédits, 1997-1998

Présentation

**Présenté par
M. Bernard Landry
Ministre des Finances**

**Éditeur officiel du Québec
1997**

NOTE EXPLICATIVE

Ce projet de loi a pour objet d'autoriser le gouvernement à payer sur le fonds consolidé du revenu une somme de 195 600 000,00 \$ représentant les crédits supplémentaires n° 1 1997-1998 à voter pour chacun des programmes des portefeuilles énumérés en annexe.

Projet de loi n° 134

LOI N° 4 SUR LES CRÉDITS, 1997-1998

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds consolidé du revenu une somme maximale de 195 600 000,00 \$ pour le paiement des crédits supplémentaires de dépenses du Québec présentés à l'Assemblée nationale pour l'année financière 1997-1998, auxquelles il n'a pas été autrement pourvu, soit le montant des crédits à voter pour chacun des différents programmes énumérés à l'annexe de la présente loi.

2. La présente loi entre en vigueur le (*indiquer ici la date de la sanction de la présente loi*).

ANNEXE

CULTURE ET COMMUNICATIONS

PROGRAMME 2

Aide à la culture et aux communications	<u>5 000 000,00</u>
	5 000 000,00

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS ET AFFAIRES AUTOCHTONES

PROGRAMME 1

Développement des régions	<u>3 000 000,00</u>
	3 000 000,00

ÉDUCATION

PROGRAMME 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	1 279 000,00
---	--------------

PROGRAMME 5

Enseignement supérieur	<u>1 296 000,00</u>
	2 575 000,00

FINANCES

PROGRAMME 9

Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	99 000 000,00
--	---------------

PROGRAMME 10

Provision pour « Percevoir tous les revenus dus au gouvernement »	<u>28 000 000,00</u>
--	----------------------

127 000 000,00

INDUSTRIE, COMMERCE, SCIENCE ET TECHNOLOGIE

PROGRAMME 1

Soutien technique aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	6 964 300,00
---	--------------

PROGRAMME 2

Soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux, au développement de la science, de la technologie et du commerce extérieur	20 035 700,00
	<hr/>
	27 000 000,00

RELATIONS INTERNATIONALES

PROGRAMME 1

Promotion et développement des affaires internationales	2 000 000,00
	<hr/>
	2 000 000,00

RESSOURCES NATURELLES

PROGRAMME 2

Connaissance et gestion du patrimoine forestier	3 000 000,00
---	--------------

PROGRAMME 4

Gestion et développement de la ressource minérale	7 000 000,00
	<hr/>
	10 000 000,00

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

PROGRAMME 1

Fonctions nationales	500 000,00
----------------------	------------

PROGRAMME 2

Fonctions régionales	13 525 000,00
----------------------	---------------

PROGRAMME 4

Office des personnes handicapées du Québec	1 400 000,00
	<hr/>
	15 425 000,00

TOURISME

PROGRAMME 1

Promotion et développement du tourisme	3 100 000,00
	<hr/>
	3 100 000,00

TRANSPORTS

PROGRAMME 2

Systèmes de transport

500 000,00

500 000,00

195 600 000,00